

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DE LA POLITIQUE CASTRALE (rapport N° 13246)**Subvention à la Commune d'Andlau pour des travaux au château du Spesbourg**

- Porteur de projet : Commune d'ANDLAU (maître d'ouvrage).
- Travaux dispensés de maîtrise d'œuvre par la DRAC.
- Propriété de la Commune d'ANDLAU, canton d'OBERNAI, Territoire Centre Alsace.

Historique :

1246-1250 : Construction pour Alexandre de Stahleck-Dicka, avoué de l'abbaye d'Andlau.

1322 : première mention écrite du château.

Il passa aux mains de la famille d'Andlau en 1386 et servit de résidence.

1431 : Etienne de Bavière investit le Spesbourg dépourvus de défenseurs. La même année le château est repris par la famille d'Andlau à la tête de 2000 hommes.

XVI^{ème} s. : Le château est attaqué et incendié par des bourgeois de Barr. Ruiné par la guerre de Trente ans, il servit de carrière après la Révolution.

Vers 1830/40 : Les comtes d'Andlau sont remis en possession de leur propriété et vendent la ruine.

En 1904, le Spesbourg est légué par testament à la ville d'Andlau.

Immeuble classé en totalité au titre des monuments historiques en 1967.

Depuis 1985, l'Association pour la Restauration du château du Spesbourg, présidée par Mme Sarah HILSEBEIN, participe à l'entretien, à la sécurisation, à la sauvegarde et à la mise en valeur du château, en lien avec la Commune propriétaire de la ruine.

**Description de l'édifice :**

Construit sur un promontoire granitique au Rothmannsberg, à 451 m d'altitude, le Spesbourg domine le val d'Andlau.

L'aspect général rappelle le château fort du XIII^e siècle avec un donjon d'environ 24 m dont l'accès n'est possible que par une porte haut placée.

Le côté de l'attaque, au Nord, ne présente pas le profil habituel en pointe qu'on exposait dès 1200 à l'assaillant pour dévier les projectiles. Au contraire, le Spesbourg propose un large mur bouclier, plat, dont l'épaisseur –curieusement- ne se distingue pas des murs Est et Sud.

Le constructeur a occupé au mieux l'espace disponible sur le rocher et place le logis seigneurial côté Est, à l'abri des intempéries, mais militairement fragile. Ce logis présente encore aujourd'hui, au deuxième étage de très beaux remplages en grès rose.

Ces éléments confèrent au Spesbourg les caractéristiques d'un manoir qui sacrifie les impératifs militaires du XIII^e siècle aux nécessités de l'agrément de la résidence d'une famille noble du XIV^{ème} siècle.

Actions de l'association :

- Elle accueille plusieurs milliers de visiteurs chaque année (scolaires, groupes, individuels) et ouvre le château au public. Elle participe également aux événements de la CeA dans le cadre de « Châteaux et Légendes », accueille des animations d'Alsace Destination Tourisme, ...
- Entretien des abords de l'édifice et de ses accès pour améliorer les conditions de visite,
- Sécurisation de l'édifice et mise en valeur par le pilotage de travaux confiés à des entreprises spécialisées, organisation des journées de travail des bénévoles de l'association.
- Organisation de manifestations : marche nocturne en décembre avec la ruine illuminée ; les fêtes médiévales depuis 2013 ; animations et expositions ; Journée du 1^{er} mai « *Tous aux châteaux* » ;
- Accueil d'événements culturels (art contemporain, concerts, festival Envol ; organisation du Sentier des Lucioles au profit du Téléthon, ...) ; de la société Lilly France pour sa Journée de la Solidarité...

- Petits chantiers de maçonneries, de dévégétalisation, d'entretien, de fouilles autorisées au niveau des murs d'enceinte et construction d'un abri de 20 m² avec des matériaux recyclés...

Nature des travaux projetés faisant l'objet de cette demande de subvention :

Entretien et conservation à l'identique d'une baie en partie haute de la façade sud-ouest du château.

La DRAC a qualifié l'intervention de travaux d'entretien car ils n'auront pas d'impact sur le monument et ne nécessitent pas de maîtrise d'œuvre. Ils devront toutefois être réalisés conformément au devis technique détaillé établi par l'entreprise Chanzy-Pardoux.

Etat actuel :



- Les travaux envisagés comprennent notamment :
 - Nettoyage de la baie
 - Consolidation des ébrasements (purge des éléments instables, relancis de briques, relancis de moellons récupérés dans les gravats, rejointoiement au mortier de chaux)
 - Consolidation de la sous-face de la voûte en briques (étalement + mêmes opérations que pour les ébrasements)
 - Consolidation du dessus de la voûte en briques (dévégétalisation, nettoyage)
 - Fourniture et pose d'un habillage en plomb sur le dessus de la voûte.
- Calendrier des travaux :
 - Démarrage : 3^{ème} trimestre 2025.
 - Fin prévisionnelle : fin 2025.
 - L'autorisation de démarrage anticipé des études et travaux a été accordée à la Commune.
 - Le chantier est réalisé par une entreprise, sous le contrôle et les prescriptions de la DRAC.
- Montant prévisionnel des travaux : 8 413 € HT (10 095,60 € TTC)
- Montant maximum prévisionnel éligible : 8 413 € HT.
 - Autofinancement Commune d'Andlau : 6 310 € (75 %).
 - Proposition d'aide de la CeA : 2 103 € (25 %).
 - Pas d'engagement budgétaire de la DRAC sur une éventuelle subvention en 2025.